

Discours du président

Lundi 9 décembre 2024

---

Mes chers Collègues,

Cette session de décembre, habituellement consacrée aux orientations budgétaires de l'année à venir, revêt cette année un caractère différent, qui lui confère un sens que je qualifierai de purement technique.

Suite à la décision de repousser ces orientations budgétaires à début février et le vote du budget primitif à fin mars 2025, faute actuellement d'informations financières sérieuses et fiables pour leur établissement, la réunion de ce jour aurait pu être purement et simplement annulée.

En fait, cette réunion est nécessaire pour uniquement acter comme chaque année la possibilité d'engager en 2025, recettes et dépenses avant le vote effectif du BP 2025.

Elle aurait pu se limiter à cela.

Mais si ajoute le compte rendu réglementaire à chaque réunion de notre Assemblée, des délégations que vous m'avez accordées.

J'y ai ajouté quelques sujets, qui auraient pu être abordé dans quelques mois, relatifs à des décisions qui nous permettent d'accélérer la mise en œuvre des politiques que nous portons.

C'est le cas des mesures proposées pour dynamiser notre plate-forme « manger local » et de notre engagement dans le nouveau service public de rénovation de l'habitat.

\*\*\*

En fonction de cette situation inhabituelles et particulière, je n'ai pas souhaité évoquer dans un propos liminaire d'autres sujets, dans le contexte national que nous connaissons tous.

Je vous propose donc de passer immédiatement à notre ordre du jour et au premier point relatif à l'approbation du procès-verbal de notre réunion du 14 octobre 2024.